

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée PIERRE-GILLES DE GENNES - BTS - Production - Métiers de l'eau

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée PIERRE-GILLES DE GENNES - BTS - Production - Métiers de l'eau (2164)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 20%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée PIERRE-GILLES DE GENNES - BTS - Production - Métiers de l'eau (2164)	Jury par défaut	Autres candidats	19	88	63	63	4
		Bacheliers professionnels toutes séries	5	11	7	7	2

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée PIERRE-GILLES DE GENNES - BTS - Production - Métiers de l'eau (2164)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	24	15	15	0	0 %
			Masculin	64	48	48	4	100 %
			Total	88	63	63	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	4	2	2	1	50 %
			Masculin	7	5	5	1	50 %
			Total	11	7	7	2	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée PIERRE-GILLES DE GENNES - BTS - Production - Métiers de l'eau (2164)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	16	13	13	1	100 %
				AB	6	6	6	0	0 %
				B	3	3	3	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	27	24	24	1	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	18	15	15	2	66,7 %
				AB	15	15	15	1	33,3 %
				B	8	8	8	0	0 %
				Total	41	38	38	3	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	16	0	0	0	
				AB	2	1	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	2	0	0	0	
				Total	20	1	1	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	4	2	2	1	50 %
				AB	3	3	3	1	50 %
				B	3	1	1	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	11	7	7	2	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée PIERRE-GILLES DE GENNES - BTS - Production - Métiers de l'eau (2164)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	59	56	56	4	100 %
			En réorientation	6	5	5	0	0 %
			Non scolarisés	9	2	2	0	0 %
			Scolarité étrangère	13	0	0	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	88	63	63	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	9	6	6	2	100 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Total	11	7	7	2	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée PIERRE-GILLES DE GENNES - BTS - Production - Métiers de l'eau (2164)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Evaluations	Notes des bulletins et notes des examens (baccalauréat si déjà obtenu)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodologie et organisation	Appréciations des bulletins montrant la capacité à travailler en autonomie ou en équipe, à s'organiser dans le travail	Important
Savoir-être	Comportement, assiduité	- Des appréciations affichant la volonté de réussir - Le comportement en classe - L'assiduité Nous invitons les futurs candidats à venir aux journées portes ouvertes.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, cohérence du parcours	Parcours avant le baccalauréat, éléments de la LM faisant apparaître la motivation pour la formation demandée et la cohérence de la demande	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, activités extra-scolaires	Elements du CV et de la lettre de motivation faisant apparaître l'engagement citoyen/étudiant, une passion...	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'examen des candidatures repose sur une double évaluation.

Quantitative : les résultats scolaires du candidat dans les disciplines pertinentes et la fiche Avenir sont pris en compte pour établir une note chiffrée.

Qualitative : plusieurs éléments sont analysés – l'adéquation entre le profil du candidat, l'établissement et la formation ; les appréciations des bulletins et des conseils de classe ; l'assiduité et le comportement ; la qualité et la cohérence du projet de formation motivé.

Ces critères qualitatifs sont pondérés par des coefficients définis dans la grille d'évaluation afin d'obtenir une note globale représentative du dossier du candidat.

À l'issue de la commission d'examen des vœux, un seuil est fixé : les candidats dont la note est inférieure à ce seuil ne sont pas classés, leur dossier étant jugé insuffisant au regard des exigences et du niveau attendu pour réussir dans la formation.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La formation prend effectivement en compte la participation des candidats à une cordée de la réussite.

Dans le cadre de la cordée **Techno Rézo**, qui regroupe plusieurs établissements des départements 04 et 05, les candidats identifiés comme participants sont signalés lors de l'examen des dossiers.

Cette information est intégrée dans l'analyse de la candidature :

- elle constitue un élément valorisé lors de l'évaluation qualitative du dossier,
- elle peut être prise en considération positivement dans l'appréciation globale du parcours du candidat, en complément des critères académiques et comportementaux.

Ainsi, la participation à la cordée de la réussite a bien été **effectivement prise en compte** au moment de l'examen des vœux.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des candidatures repose sur une évaluation mixte fondée sur des critères quantitatifs et qualitatifs permettant d'apprécier la cohérence du parcours du candidat avec les attendus de la formation et son potentiel de réussite. Trois volets sont pris en compte.

1. Évaluation quantitative /20 (automatique – paramétrée dans Parcoursup)

Cette note est calculée automatiquement à partir des résultats scolaires de première et terminale et des notes du baccalauréat déjà obtenues (pour les bacheliers ou candidats ayant passé les épreuves anticipées). Toutes les disciplines sont coefficientées à 1. Disciplines prises en compte :

- Pour les bacs généraux et technologiques : Français, Mathématiques, Sciences physiques, SVT, LV1, ETLV (pour bacs technos), ainsi que les spécialités de terminale ou abandonnées en première (Maths, SI, NSI, Physique-Chimie, SVT, IT pour STI2D).
- Pour les bacs professionnels : enseignements généraux liés à la spécialité et enseignements technologiques (notamment en PCEPC, etc.).

Les notes du baccalauréat déjà obtenues sont intégrées : épreuves anticipées de Français (EAF), spécialités abandonnées en première, Mathématiques, Sciences physiques, LV1 et enseignements technologiques.

2. Fiche Avenir /10 (automatique – paramétrée dans Parcoursup)

La fiche Avenir, transmise par l'établissement d'origine, évalue la méthode de travail, l'autonomie, la capacité à s'investir et la capacité à réussir dans l'enseignement supérieur.

Barème : Très satisfaisant : 4 pts ; Satisfaisant : 3 pts ; Assez satisfaisant : 1 pt ; Peu démontré : 0 pt.

Pondérations appliquées : PP – Méthode de travail (1) ; PP – Autonomie (1) ; PP – Capacité à s'investir (1) ; Chef d'établissement – Capacité à réussir (2).

La fiche Avenir complète les éléments quantitatifs en valorisant le sérieux, la régularité et l'engagement du candidat.

3. Évaluation qualitative /30 (saisie par la commission d'examen des vœux)

Cette partie repose sur une analyse approfondie du dossier par les examinateurs. Chaque critère est noté sur 20, puis pondéré pour constituer une note sur 30.

Les cinq items pris en compte sont les suivants :

1. Assiduité /6

Note maximale pour les candidats dont le dossier ne mentionne pas d'absences injustifiées.

Note réduite en cas d'absences répétées ou de remarques concernant un manque de sérieux.

Note nulle si l'absentéisme est qualifié d'excessif ou a empêché l'évaluation du travail.

2. Comportement /5

Note maximale pour un candidat dont le comportement est jugé sérieux, respectueux et collaboratif.

Note réduite en cas de remarques sur le bavardage, le manque de concentration ou une attitude démissionnaire.

Note nulle si le comportement est signalé comme « intolérable » ou « inadmissible ».

3. Appréciations des bulletins et du conseil de classe /4

Cette note reflète la qualité générale des appréciations figurant sur les bulletins.

Note maximale lorsque les appréciations soulignent un travail sérieux, une attitude positive, de la motivation ou des encouragements constants (félicitations, compliments...).

Note réduite lorsque le manque de travail ou de motivation est relevé de manière récurrente.

4. Adéquation formation / établissement d'origine /7

Ce critère évalue la cohérence entre le parcours du candidat, sa filière d'origine et la formation demandée.

Barème de base :

- Bacs généraux à dominante scientifique (Maths, Physique-Chimie, SI, NSI, SVT, Biologie-Écologie) : 14 pts
- Bacs technologiques STI2D et STL : 14 pts
- Bacs professionnels PCEPC : 14 pts
- Bacs professionnels agricoles Techniques de Laboratoire : 7 pts
- Autres baccalauréats : 0 pt

Des bonifications sont appliquées :

+6 pts pour les élèves inscrits dans des lycées ayant accueilli des actions d'information ou de présentation du BTS Métiers de l'Eau ou issus de parcours PGDG.

+3 pts pour les élèves inscrits dans des lycées de proximité géographique (départements 04, 05, Pertuis...).

Ce critère vise à valoriser les candidats dont la formation et l'environnement scolaire sont en adéquation directe avec la filière.

5. Motivation et éléments de bonification /8

Cette note évalue la motivation personnelle et la connaissance du domaine.

Sont pris en compte :

- la qualité et la pertinence de la lettre de motivation,
- les expériences (stages, projets, emplois, activités) en lien avec l'environnement, la chimie ou le traitement de l'eau,
- la participation à des Journées Portes Ouvertes ou à des actions de découverte du BTS,
- l'implication personnelle dans un projet cohérent avec la formation.

Une note nulle peut être attribuée lorsqu'aucun élément ne permet d'évaluer la motivation ou l'intérêt du candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats sont encouragés à valoriser dans leur dossier tous les éléments témoignant de leur motivation et de leur engagement, y compris en dehors du cadre scolaire : lettre de motivation détaillée, CV complet, activités associatives, sportives, culturelles ou centres d'intérêt personnels.

La motivation doit être précise et argumentée : les formulations stéréotypées ou les copier-coller dévalorisent la candidature. Il est vivement conseillé de se rapprocher des enseignants pour effectuer des journées ou demi-journées d'immersion, participer à une Cordée de la Réussite, assister aux Journées Portes Ouvertes ou venir échanger avec les étudiants et enseignants lors des salons afin de mieux connaître la formation et confirmer son projet d'orientation.

Signature :

Jean-Raphaël NICAISE,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
PIERRE-GILLES DE GENNES